

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70.038

Objet

VOÛTE -RESTAURANT
DU PORT :SUCCESSION
DE M. DELAGE

(licence 4eme Catégorie

DATE DE CONVOCATION

13 avril 1970

DATE D'AFFICHAGE

20 avril 1970

Nombre de conseillers
en exercice 24

Nombre de présents 17

Nombre de votants 20

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent mil neuf cent soixante dix
le dix sept avril à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M^{onsieur} MATRAS, Maire-Adjoint

Etaient présents : MM. MATRAS, M^{lle} FOUCHÉ, M. BUJARD, LANUSSE,
COLLE, BOUCHET, NAULIN, BOUDEY, BETOUS, OSQUIGUIL, DOMEQ
REIX, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, NARTEAU, POUGET .

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. de LIPKOWSKI par M. MATRAS
Dr. GACHET par M. BUJARD
M^{me} BIDEAU par M^{lle} FOUCHÉ

Absents : MM.

M^{onsieur} TETARD

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 18 mars 1970, M. DELAGE , concessionnaire
de la voûte-restaurant du Port, a fait savoir qu'il envisageait
de céder son affaire, sous réserve que lui soit confirmée
l'exclusivité d'exploitation d'une licence n° 4 sur le port .

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU l'avis favorable de la Commission du Port du 17 avril 1970

DECIDE

- d'accorder l'exclusivité d'exploitation d'une licence
de 4eme catégorie au concessionnaire de la voûte-restaurant
du Port .

- le successeur de M. DELAGE, bénéficiera de cette exclusivité ,

./.

pour la période de concession restant à courir, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 1980 .

Fait et délibéré à ROYAN, les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MN, les membres présents à la séance

Pour extrait conforme
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,



Maurice Matras
Maurice MATRAS



APPROUVÉ

ROCHEFORT-MER, le 30 AVR. 1970

Le Sous-Prefet
[Signature]